

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 9 (1979)

Heft: 1: x

Rubrik: Les conseils du médecin : ces médicaments chéris...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ces médicaments chéris...

La population de la Suisse (soit 6 300 000 personnes) dépense chaque année 1 milliard de francs pour acheter des médicaments. C'est certainement excessif. A l'étude de cette démesure, le professeur R. Mach, président de l'Académie suisse des Sciences médicales a consacré une étude intéressante à laquelle nous empruntons une partie de nos informations.

A notre époque on se drogue beaucoup, on ne supporte rien, et pour le moindre petit mal de tête, pour une légère nervosité ou une insomnie on prend des pilules. Trois raisons font déplorer cette situation :

En premier lieu, parce que les médicaments modernes sont actifs et par conséquent agressifs, ils comportent des effets secondaires parfois sérieux. Dans tous nos hôpitaux un certain nombre de lits sont constamment occupés par les victimes des effets nocifs des thérapeutiques.

Parce que l'habitude de se droguer crée un besoin, une accoutumance, une sorte de dépendance dont les conséquences peuvent être sérieuses.

Parce que l'abus de spécialités augmente le coût de la maladie qui représente actuellement une charge considérable pesant sur la collectivité.

Le problème n'est pas si facile à résoudre. Il y a sur le marché suisse 15 000 spécialités pharmaceutiques, dont une bonne partie n'a aucune originalité, faite de copies, de mélanges. Un grand nombre d'entre elles également n'a pas fait la preuve de son efficacité. Il peut paraître extraordinaire qu'il soit difficile d'établir si un médicament est actif ou non. Dans des cas aigus, par exemple pour lutter contre une infection, on peut démontrer que les antibiotiques agissent, mais dans beaucoup de maladies chroniques (rhumatismes, affections circulatoires et cardiovasculaires, médicaments pour lutter contre le vieillissement) il est malaisé d'affirmer qu'un produit soit efficace. L'effet psychologique du médicament favorise son action. En donnant des comprimés qui ne contiennent aucun élément actif,

un médecin persuasif obtient chez ses malades des résultats favorables dans le 30% des cas, c'est ce qu'on appelle l'effet placebo qui constamment doit être pris en considération quand on interprète des statistiques.

Escalade et démesure

Le professeur Mach et ses collaborateurs ont cherché à réduire l'excès des médicaments à l'Hôpital cantonal de Genève. On y a dépensé en 1957 à peu près un million pour des médicaments



par
le Professeur
Eric Martin

alors qu'en 1970, cette somme s'élevait à 3,5 millions et l'escalade continue. On a alors établi une liste de 600 médicaments qui sont à la disposition des internes et qui leur permet de traiter toutes les affections rencontrées. Cette mesure est utile mais elle n'est valable que pour le secteur hospitalier et non pas pour la pratique privée. Il importe de souligner que l'augmentation des frais de médicaments n'est pas seulement la conséquence d'un abus, car presque chaque année de nouvelles spécialités utiles sont introduites qui justifient leur emploi. Pensons avant aux antibiotiques : sur les 3,5 millions dépensés à l'hôpital cantonal, près de Fr. 500 000.— concernent cette thérapeutique des maladies infectieuses. Grâce à l'amélioration de notre arsenal thérapeutique, la durée moyenne de la vie a augmenté, la mortalité a diminué et nous sommes mieux armés pour lutter contre les symptômes des maladies chroniques en offrant au malade une qualité de vie beaucoup plus supportable. Enfin sur le prix de revient de la journée hospitalière, en moyenne Fr. 300.—, la part qui a trait à la médication ne représente qu'une fraction relativement peu importante : 5%. Ce n'est toutefois pas une raison pour ne pas lutter contre un emploi déraisonnable des drogues.

Responsabilité

Pour combattre cette démesure, il faut tout d'abord chercher les responsables, il y en a trois : *Premièrement*, l'industrie pharmaceutique qui influence la décision et le choix du médecin. Sa propagande est habile et efficace, les médecins sont au courant de tout ce qui paraît et se jettent volontiers sur les nouveautés thérapeutiques. Ils sont visités par des

représentants scientifiques qui commentent avec beaucoup de savoir les différentes spécialités qui sont offertes. L'équité oblige de reconnaître les garanties de sérieux qu'offre l'industrie pharmaceutique suisse. Le *deuxième* responsable est le médecin ; sollicité par la propagande, il ne réalise pas toujours qu'une prescription lourde, trop compliquée, n'est pas suivie par le malade. Il est certain qu'un bon nombre de médicaments ordonnés ne sont jamais utilisés. A l'hôpital de gériatrie, on estime que le tiers des médicaments prescrits ne sont pas pris, et particulièrement les personnes âgées, parfois atteintes de maladies multiples, doivent recevoir une médication simple, sobre et efficace. Comment peut-on demander à un octogénaire de se rappeler les 5 et 6 sortes de spécialités qu'il doit prendre dans la journée ? Dans ces conditions, il faut renoncer à ce qui n'est pas indispensable et ne pas abuser des fortifiants, des vitamines, des médicaments «pour la vieillesse» dont l'efficacité et la nécessité sont discutables. Le *troisième* responsable enfin est le malade. En Suisse on achète en vente libre à la droguerie, pour 105 millions de médicaments. Beaucoup de malades sollicitent de leur médecin la répétition des prescriptions et de nouvelles médications pour les moindres symptômes qu'ils présentent. Pour beaucoup d'entre eux le médicament est un talisman, une garantie de santé, une réponse à leur angoisse.

En résumé, on abuse des médicaments. Ce mauvais usage doit être combattu par l'élimination des spécialités qui n'ont pas fait leur preuve, par une bonne formation des étudiants en médecine qui doivent apporter tous leurs soins à rédiger et commenter leurs ordonnances, par l'éducation du public qui doit savoir que les drogues n'apportent pas obligatoirement la santé et que tout doit être fait pour l'obtenir par une vie saine et équilibrée. Enfin il faut être conscient qu'on ne peut pas vivre sans de petits ennuis de santé, sans quelques troubles digestifs, sans quelques maux de tête et qu'il n'est pas toujours nécessaire de donner des drogues aux sujets qui sont angoissés et déprimés. Dans ces cas, la recherche de la cause, pour l'éliminer, est l'objectif essentiel.

D^r E. M.